



Extrait du La CNL 38 - La Confédération Nationale du Logement de l'Isère

<http://lacnl38.com/spip.php?article187>

# **La CNL Isère dit STOP AUX EXPULSIONS et au MAL LOGEMENT !**

- QUI SOMMES-NOUS ? - Exemples d'actions de la CNL 38 dans le cadre de dossiers individuels -

Date de mise en ligne : lundi 31 mars 2014

---

**La CNL 38 - La Confédération Nationale du Logement de l'Isère**

---

NOUVEAU RASSEMBLEMENT LUNDI 31/03 à 17h, place de Verdun lors de la rencontre avec le préfet ! Un toit c'est un droit, NON aux expulsions !

Communiqué de la CNL 38 pour la manifestation de jeudi 27 mars :

Cette année encore, la trêve hivernale s'achève, oubliant les personnes qu'elle laissera, alors, à la rue. L'allongement de sa durée ne peut pas occulter la reprise des expulsions locatives dès le 1er avril !

Avec la flambée des loyers, des charges et des prix de l'énergie, c'est un véritable hold-up qui s'opère sur le budget des ménages. Voici 2 exemples de ménages isérois tombés dans l'engrenage des impayés et du mal logement, ils sont menacés d'expulsion, à court ou moyen terme :

- Madame O. est rentrée dans son logement social en 2008, en été. En hiver, l'air froid rentre par les fenêtres et le toit, résultat : des factures d'énergie de 200 Euros par mois. Son budget logement a été amputé d'autant, et elle s'est retrouvée en situation d'impayés. Depuis un an et demi, on lui a coupé l'électricité. A partir du 1er avril 2014, elle sera expulsable.
- La famille M. a accepté un logement dans le privé en 2009. Le premier hiver, ils se sont chauffés. Les 3000 Euros qu'ils ont eu à payer pour l'électricité ont été impossible à supporter dans leur budget. Les propriétaires ont intenté une procédure pour les expulser de leur logement pour défaut de paiement. Des problèmes d'humidité sont apparus depuis : les murs sont couverts de moisissures. Leur logement va être prononcé insalubre.

Le mal logement et les expulsions, c'est toute l'année !

La CNL se mobilise pour dénoncer l'inutilité et l'injustice des expulsions locatives et la crise du logement qui s'aggrave toujours plus dans notre pays.

Exigeons dès maintenant des actes forts et efficaces : - un moratoire sur les expulsions ; - la création d'un fonds des impayés, alimenté par les bailleurs et des intérêts des dépôts de garantie et géré paritairement par les bailleurs et les locataires.

Se battre contre les expulsions locatives, c'est aussi défendre le droit au logement pour tous. Refusons l'inacceptable, mobilisons-nous dès maintenant, pour que ce droit soit respecté !

La CNL Isère appelle à participer au :

Rassemblement de jeudi 27 mars 2014, A 17h, place de Verdun à Grenoble...

Exigeons un toit pour tous/toutes !

Dauphiné Libéré Vendredi 28 Mars 2014

**GRENOBLE** | 200 personnes rassemblées, hier, contre les expulsions locatives dès la fin de la trêve hivernale

## « Il faut continuer à se mobiliser ! »



Le rassemblement a eu lieu devant la préfecture. Photo Le DU/Br.L.

À quelques jours de la fin de la trêve hivernale, un rassemblement d'environ 200 personnes a eu lieu hier, à 17 heures, sur la place de Verdun, à Grenoble, devant la préfecture de l'Isère.

### Ces expulsions sont « inacceptables et scandaleuses »

Les militants de la Confédération nationale du logement 38, de la Ligue des droits de l'homme et de plusieurs autres associations au droit au logement s'étaient donné rendez-vous pour manifester, avec comme slogan : "Non aux expulsions,

oui aux réquisitions !"

C'est en effet dès lundi prochain que reprendront les expulsions locatives. Selon Jo Briant, un des militants, ces expulsions sont « inacceptables et scandaleuses, alors que plus d'un millier de personnes sont déjà à la rue dans l'agglomération grenobloise ». Les militants exigent le maintien des structures d'hébergement d'urgence, été comme hiver, et l'arrêt des expulsions sans relogement.

La présidente du collectif de soutien aux réfugiés algériens, Marie-Thérèse Llogret, rencontre des familles

confrontées à ce problème « aussi bien en septembre qu'au mois d'avril ».

Selon la militante, « le conseil général n'effectue plus son devoir de sauvegarde du droit de l'enfance, même avec les enfants de moins de 3 ans, pour des raisons budgétaires ! La réalité, c'est qu'une famille a passé cet hiver dans une carcasse de voiture avec des enfants de 10 mois. Il faut continuer à se mobiliser ! », dit-elle avec des trémolos dans la voix. Les militants se retrouveront le 22 avril prochain pour coordonner leurs luttes.

Br.L.